

# Séminaire « Développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes : un référentiel pour favoriser un déploiement national »

14 et 15 décembre 2021 – en ligne

## Session 1 - Définitions et classification des CPS, situation française historique et actuelle

### [Etat actuel de la situation française](#)

[Les compétences psychosociales dans les politiques publiques](#) - Nadine Fréry (Santé publique France) et le comité de pilotage de la stratégie nationale de renforcement des CPS chez les enfants et les jeunes

Ces dernières années, plusieurs politiques publiques en lien avec les enfants, les jeunes et les parents ont mis en place des actions favorisant le développement des compétences psychosociales (CPS). Ces actions visent à agir favorablement sur le bien-être, la santé mentale, les addictions, la santé sexuelle, la violence, le vivre ensemble et la réussite éducative.

Dès à présent, le développement des CPS est promu dans cinq plans de santé publique (Plan national de santé publique - Priorité prévention 2018-2022 ; Feuille de route en santé mentale et psychiatrie ; Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022 ; Stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 ; Programme national de lutte contre le tabac - 2018-2022). Santé publique France accompagne le développement des CPS dans le cadre de ces plans et produit aujourd'hui un référentiel, une des étapes pour favoriser le déploiement des CPS sur l'ensemble du territoire. Le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a mis en place en 2016 le parcours éducatif de santé, consolidé par la démarche École promotrice de santé impulsée en 2020 ; de la maternelle au lycée, les CPS sont présentes dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. La direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle a pour objectif de développer les CPS pour tous les étudiants et d'enseigner les CPS au sein des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé). Au sein des établissements d'enseignement et de formation agricoles, des actions de formation sont mises en œuvre auprès des personnels enseignants, d'éducation et de santé sur le développement des CPS chez l'adolescent. Dans les territoires, de nombreux acteurs mettent en place des actions CPS (ARS, rectorat, protection judiciaire de la jeunesse, collectivités (via les missions locales, contrats locaux de santé, ASE, PMI...), associations...).

Aujourd'hui, une stratégie interministérielle de déploiement des CPS sur la période 2022-2027 est en cours de finalisation, afin de renforcer les politiques publiques de développement des CPS auprès des enfants et des jeunes dans leurs divers milieux de vie.

## Recensement et caractéristiques des programmes CPS en milieu scolaire - *Enguerrand du Roscoät, Santé publique France*

Afin de dresser un premier état des lieux descriptif des programmes de développement des compétences psychosociales déployés sur le territoire national, une enquête a été conduite entre 2017 et 2018 par Santé publique avec le soutien de la Direction générale de la santé (DGS) et de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO). Des questionnaires ont été adressés par mail aux référents des politiques en charge de la jeunesse, de la santé mentale, des addictions et aux directeurs de santé publique des agences régionales de santé (ARS), ainsi qu'aux conseillers techniques des Rectorats (médecins et infirmiers). Il était demandé de renseigner un maximum de 6 programmes par ARS et par rectorat (en moyenne, trois programmes ont été renseignés). Pour chaque programme identifié, les caractéristiques suivantes devaient être précisées : le nom du programme, le nom de la structure déployant le programme, la thématique de prévention ou de promotion de la santé visée, l'âge ou le niveau scolaire ciblé, le nombre total et la durée des sessions, leur fréquence, les outils d'animation utilisés, les types de compétences psychosociales travaillées, et enfin l'existence de données d'évaluation. Parmi les 18 ARS sollicitées, 16 ont répondu au questionnaire, dont 13 ARS métropolitaines et 3 ARS ultramarines. Parmi les 30 rectorats sollicités, 18 ont répondu au questionnaire. Au total, les analyses descriptives s'appuient sur un corpus de 94 programmes déployés en milieu scolaire. Cette enquête a permis de fournir une photographie rétrospective des caractéristiques d'un échantillon de programmes déployés en milieu scolaire en 2017-2018. L'étude comporte des limites importantes. Elle permet cependant d'apporter des éléments de réflexion sur les indicateurs et les outils de monitoring, utiles au pilotage d'une stratégie de déploiement des programmes de développement des compétences psychosociales à l'échelle d'un territoire.

## Les compétences psychosociales dans la formation des enseignants : cartographie des enseignements - *Julien Masson et Adeline Darlington-Bernard, Université Claude Bernard Lyon1, membre du réseau UNIRÉS*

Cette présentation résume les résultats du premier volet d'une étude réalisée par UNIRÉS, le réseau des universités pour l'éducation à la santé, en collaboration avec Santé Publique France. En s'appuyant sur les coordonnateurs du réseau UNIRÉS, cette étude propose un état des lieux de la formation initiale des futurs enseignants au regard des CPS et plus largement de la santé, de l'éducation et de la promotion de la santé. Par une analyse sémantique par mots clé de 904 maquettes de formation Master MEEF 1e et 2e année toutes mentions confondues, et par la diffusion d'un questionnaire auprès des coordonnateurs du réseau UNIRÉS et des intervenants en INSPE, nous avons cherché à identifier la présence des enseignements relatifs aux compétences psychosociales et à la promotion de la santé dans la formation initiale des enseignants sur le territoire français. Les résultats semblent montrer une faible présence formalisée de ces thématiques, qui n'apparaissent que très peu dans les intitulés d'UE et d'EC. Lorsqu'elles sont présentes, elles semblent liées aux savoirs disciplinaires de certaines formations spécifiques (SVT, STMS, SMSSE, etc.). Cependant, selon certains formateurs, elles sont tout de même abordées. Un deuxième volet à cette étude est en cours. Il permettra d'explorer les nouvelles maquettes de formation qui sont appliquées à partir de la rentrée 2021, et d'établir un

comparatif avec les maquettes d'avant la réforme. Le recours à des entretiens semi-directifs contribuera également à approfondir les présents résultats.

Mots clé : Promotion de la santé, CPS, école, formation initiale des enseignants